



- LÉGENDE**
- Éléments multi-espèces
  - Stratifié
  - Chêne vert / Quercus ilex
  - Chêne pubescent / Quercus pubescens
  - Alisier blanc / Sorbus alba
  - Sorbus domestique / Sorbus domestica
  - Stalle arbustive
  - Coronilla sanguinea / Cornus sanguinea
  - Flaie à feuilles étroites / Phylloea angustifolia
  - Prunier domestique / Prunus domestica
  - Arbres fruitiers et massifs aromatiques
  - Arbres fruitiers
  - Amandier / Prunus dulcis + Albicofier / Prunus americana + Pêcher / Prunus persica
  - Massifs aromatiques
  - Lavande vraie / Lavandula angustifolia
  - Thym / Thymus
  - Arbre / Artemisia oblatifolia
  - Coenobite glabre / Coenobite glabra
  - Sorbonne petit cyprès / Sorbaria chamaecyparissus
  - Eschscholie de Corse / Eschscholzia cyparissia
  - Contre-feux des bassins et noues
  - Arbres
  - Pin parasol / Pinus pinaster
  - Peuplier blanc / Populus alba
  - Micocoulier de Provence / Celtis australis
  - Erable de Montebello / Acer monspeliense / Peuplier noir / Populus nigra
  - Peuplier noir / Populus nigra + Saule blanc / Salix alba
  - Arbustes
  - Saule drapé / Salix elaeagnos
  - Plantes grimpantes
  - Scaevola des marais / Scaevola taccada
  - Myrica maritima / Myrica maritima
  - Myrica aquatica / Myrica aquatica
  - Myrica ascapulata / Myrica ascapulata
  - Arbustes
  - Arbousier / Arbutus unedo
  - Camérisier / Punica granatum
  - Prunier domestique / Prunus domestica
  - Myrica commun / Myrica communis
  - Prunier sèche
  - Vignes grimpantes
  - Plantes grimpantes sur mur de soutènement

**Propriété intellectuelle:**  
L'architecte ne peut être recherché que dans les limites de la mission que le maître d'ouvrage a choisie de lui confier.  
L'architecte ne peut être recherché que dans les limites de la mission que le maître d'ouvrage a choisie de lui confier.  
L'architecte ne peut être recherché que dans les limites de la mission que le maître d'ouvrage a choisie de lui confier.

**Responsabilité de l'architecte:**  
La responsabilité de l'architecte ne peut être recherchée que dans les limites de la mission que le maître d'ouvrage a choisie de lui confier.  
L'architecte ne peut être recherché que dans les limites de la mission que le maître d'ouvrage a choisie de lui confier.  
L'architecte ne peut être recherché que dans les limites de la mission que le maître d'ouvrage a choisie de lui confier.

**Donnée de demande d'autorisation d'urbanisme:**  
Les documents plans et pièces annexes présentés dans le cadre d'une demande de permis de construire, de déclaration préalable, de permis de construire, de permis d'aménager, ne sont pas des documents réglementaires et ne sauraient engager la responsabilité de l'architecte par leur utilisation ou leur non utilisation pour quelque autre usage.

**Plan de masse et autres documents:**  
Les documents plans et pièces annexes présentés dans le cadre d'une demande de permis de construire, de déclaration préalable, de permis de construire, de permis d'aménager, ne sont pas des documents réglementaires et ne sauraient engager la responsabilité de l'architecte par leur utilisation ou leur non utilisation pour quelque autre usage.

IND.	MODIFICATIONS	DATE	AUTEUR

**ARGAN FOURNES**  
Construction d'un centre de tri  
Pôle économique Fournes  
La Pôle Nord - RD 192 FOURNES 30210

<b>DEMANDEUR:</b> ARGAN FONCIERE 21 RUE BEFFROY 92200 NEUILLY-SUR-SEINE T: 01 47 47 05 46	<b>ARCHITECTE:</b> <b>A.26</b> ARCHITECTURES A.26-GL 165 Bis, Rue de Valenciennes 75015 - PARIS T: 01 56 54 33 99
<b>BET THERMIQUE:</b> BICS 165 Bis, Rue de Valenciennes 75015 - PARIS T: 01 56 54 33 99	<b>PAYSAGISTE:</b> DAUCHEZ PAVET 19 Rue Vignon 75008 PARIS T: 01 40 74 00 52

**DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

PLAN DE MASSE - ESPACES VERTS

ECHELLE: 1 : 750 DATE: 31/10/2018 FORMAT: A0 PC2a

1620 PC A26GL ARC PLN TN

1 PLAN DE MASSE - ESPACES VERTS  
Ech. : 1 : 750